

## Bulletin de mai 2004

**F**aut-il consacrer du temps au cycliste montreuillois bien nourri quand les paysans du Darfour sont chassés de leurs terres et massacrés ?

**I**l est des questions biaisées qui évitent de regarder une réalité infiniment plus proche. L'autre soir, cinq VVVistes ont rencontré cinq résidents du foyer Alexandre Glasberg. Handicapés dont les mieux lotis peuvent se déplacer en fauteuil roulant, ils vivent en permanence le désintérêt de notre société.

**T**rottoirs encombrés, carrefours infranchissables, bus, métros inaccessibles, ils sont de fait exclus de notre ville par l'impossibilité de se déplacer.

**Q**uand le hasard nous confronte à cette détresse, les mots «priorité», «hiérarchie des combats» retrouvent un sens concret.

**L**e foyer Alexandre Glasberg, rue Georges Méliès, est à deux pas du futur aménagement cyclable sur l'axe "Paul Vaillant-Couturier - Aristide Briand". Il est à 1 500 m d'un centre-ville inaccessible pour ses résidents.

**S**i une piste cyclable de qualité est réalisée, ils ne seront plus coupés du monde. La concertation a commencé, la piste est prévue pour la fin de l'année. VVV veillera à ce qu'ils ne soient pas oubliés. Merci à celui d'entre nous et à l'association «Ensemble notre quartier» qui nous ont rappelé l'existence de ce foyer et ont invité ses résidents à notre réunion.

**E**t peut-être qu'un jour, nous enverrons des vélos au Darfour ...

### Vélos du Burkina

C'est avec émotion que ceux qui ont participé à la réparation des vélos donnés par la Poste ont reçu les photos de l'arrivée desdits vélos au Burkina,

Extrait du témoignage d'un vaillant réparateur : "[...] l'effet que ça me fait de voir ces photos, de voir ces vélos que nous avons réparés avec ferveur enfin parvenus à leurs destinataires qui ont l'air contents de l'affaire. Sans tomber dans le mélo, je trouve là la plus authentique réponse à notre action. "

(photos sur le site <http://montreuil.fubicy.org>)



### Idée de balade

La forêt de Compiègne est désormais un paradis pour cyclistes. Aussi bien dans la forêt même que sur les bords de l'Oise, des pistes en site propre n'attendent que nous. Et c'est tout plat, ou presque! A voir, outre Compiègne elle-même, Pierrefonds avec son château comme on n'en voit que dans des films tournés au vrai Moyen-Age. Excellents mille-feuilles pleins de crème sur la place pour se recharger en calories.

Un dimanche ensoleillé? Hop, des trains acceptant gratuitement les vélos partent à 10h37, 12h43, 14h37 de la gare du Nord et vous déposent 45 minutes plus tard à Compiègne. Et retour sans embouteillage de Compiègne à 17h09, 19h09 ou 20h12. (il y a encore d'autres trains en semaine). Le RER Vincennes vous conduit à la gare du Nord avec un changement sur le même quai à Châtelet.

Carte des pistes cyclables gratuite à l'office de tourisme 03 44 40 73 70. A compléter par la carte Michelin.

## Le fisc, le flic et le vélo

Nous sommes entrés dans un monde où tout est fiché, informatisé. Nos résidences sont verrouillées, digicodées. On ne parle plus que de codes secrets, d'alarmes électroniques, de cartes d'identité inviolables. Dans cet univers orwellien, le vélo pouvait paraître le dernier havre de liberté... il n'en est rien ! notre fédération consacre depuis des mois l'essentiel de ses très faibles forces à mettre au point un marquage qui permettra -peut-être- de retrouver quelques vélos volés puis abandonnés.

Cette initiative discutable à un moment où il y a tant d'autres choses à faire pour le vélo n'est pas la première tentative d'enrégimenter notre monture préférée.

Tout a d'ailleurs commencé peu de temps après les origines de l'univers. Rappelez-vous, nous sommes en 1893, cinq ans après que le vélo ait trouvé sa configuration définitive. Dunlop venait à peine de le chausser de pneumatiques confortables que déjà le fisc voyait dans ce nouvel engin matière à remplir ses caisses.

La loi de finances du 28 avril 1893 institue l'impôt sur les bicyclettes. Il en coûte 10 francs pour obtenir la plaque fiscale qui justifie du paiement de cette taxe. Le Touring-Club fit campagne contre cette fiscalité abusive (en 1907, le prix de la plaque est ramené à 3 francs mais il repartira à la hausse peu après). Jusqu'en 1941, c'est bien une plaque que le receveur-buraliste ou le débitant de tabac remet à l'assujéti. Elle pouvait être fixée sur le tube de direction ou être plus prudemment portée sur soi. A cette date, elle a pris le nom de "laissez-passer" et la forme d'une vignette millésimée. Il en coûtait une amende du double au cycliste qui ne pouvait le présenter à la maréchaussée.

Il fallut attendre le début des cinquante pour que cette taxe soit abandonnée, le fisc avait dorénavant meilleur grain à moudre avec l'explosion de l'automobile.

Mais le vélo devait aussi disposer d'une plaque d'identité. Une relique que l'on retrouve encore sur les vieux vélos. Il s'agissait d'un collier, cartouche ou médaillon qui portait le nom et l'adresse du propriétaire.

En janvier 1941, fut créée la plaque d'immatriculation pour les Parisiens. Nous sommes en pleine guerre. La résistance impose de se déplacer ; sans voitures, le vélo



**prochaine réunion lundi 7 juin, 20h30,  
35 avenue de la Résistance**

est un outil efficace. Les occupants, la police de Vichy l'ont bien compris et décident de mieux surveiller ces cyclistes qui sont parfois des fuyards difficiles à attraper. Le numéro de la plaque est celui même de la carte grise spéciale délivrée par le commissariat. Cette carte indique le genre de la bicyclette, la marque, le numéro de série du type figurant en creux sur le cadre ainsi que les nom et adresse du propriétaire.

La plaque a des dimensions réglementaires (18 cm x 12 cm), la couleur est jaune et la hauteur des chiffres et lettres de 5 cm. Elle est fixée sous la selle ou derrière le porte-bagages et doit être à au moins 30 cm au-dessus du sol !

Si cette immatriculation n'a pas survécu aux lendemains de la Libération, elle subsisterait sous d'autres formes dans quelques cantons suisses et belges. VVV enquête ...

### A Montreuil

- Rénovation et sécurisation de la **bande cyclable Beaumarchais - Gambetta** : Travaux fin mai.

- VVV demande la pose d'arceaux devant et à l'intérieur de l'**école Jean-Jaurès** pour soutenir l'initiative de Vélo-bus le samedi matin

- Contre sens vélos dans **Villiers Papillon et Danton Paul Signac** en zone 30: Prévu courant 2004

- accès direct aller et retour au RER Vincennes, où la quantité de vélos garés est impressionnante, (plus d'une centaine). Pour l'instant, hésitation entre l'axe **rue de Vincennes/rue de Montreuil** et l'axe **av. Wilson/av. de la République** à Vincennes. Avec un point dur : on prétend toujours refuser aux vélos l'accès dans les deux sens à l'entrée principale du RER. Pas de date.

- Aménagements **Eugène Varlin Condorcet** : Le bureau d'étude extérieur a pris du retard. Nous verrons les plans et coupes lors d'une prochaine réunion. Le quartier sera ensuite consulté. Travaux pour la fin de l'été ou le début de l'automne

#### Aménagements bus-vélo

- Bus 115 **Place de Gaulle (la Noue)**: Il reste à travailler les liens avec la piste Résistance et les **rues du Marais et E.Savart**. Les pistes seront dans les contre-allées. Fin 2004 voire plutôt 2005.

- Bus 318 : Couloir de bus à 3m20 avec séparateur franchissable à très petite vitesse. Ce couloir sera ouvert aux vélos mais sans que cela soit signalé. Plateaux surélevés aux niveaux de **l'église St André et du foyer Bara**. Travaux fin 2004 place de la Fraternité - A.Chéreau. La suite pour 2005.

- Bus 121 : couloir bus-vélo à contre sens pour remonter **l'avenue Walwein** depuis la mairie (devant la maternelle Diderot). 2005 ou 2006